

# Rapport d'activités mars 2016 - mars 2017 Congrès annuel de l'USP 23, 24 et 25 mars 2017 à Malakoff

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

Ce congrès survient à quelques semaines de l'élection présidentielle où la question de la santé, du coût des soins et de l'avenir de la Sécurité sociale font partie des sujets qui intéressent les Français même s'ils sont trop peu développés dans cette campagne pour l'instant assez particulière. Par contre, la question des étrangers (migrants, réfugiés) est instrumentalisée par certains candidats et contribue à la politique de la peur que le syndicat a souvent dénoncé et nous sommes en plein dans l'actualité en en faisant le thème central de notre congrès.

## **Sur le plan du fonctionnement syndical**

Cette année, 13 conseillers nationaux ont participé aux 8 conseils nationaux (9 avril, 5 et 26 juin, 25 septembre, 6 novembre, 4 décembre 2016, 15 janvier et 12 février 2017).

L'USP a diffusé 11 communiqués de presse parfois communs avec d'autres organisations (en soutien et participation à plusieurs journées de mobilisation et de grève contre les mesures d'austérité frappant la santé, à propos de l'autisme et la pédopsychiatrie, en solidarité avec les médecins du travail et la population grecque et pour un accueil inconditionnel des réfugié-e-s), signé appels et pétitions (défense de la pédopsychiatrie, réforme du DES, interdiction du packing, contre la proposition de résolution du député Fasquelle qui demandait la pénalisation des professionnels n'appliquant pas les méthodes recommandées par l'HAS dans la prise en charge des autistes) et participé à différentes actions durant cette année.

## **Le bureau élu en avril comprend :**

Président : Philippe Gasser

5 vice-présidents : Alain Abrieu, Pascal Boissel, Emmanuel Kosadinos, Marie Napoli et Pierre Paresys

Trésorier : Alain Chabert et Trésorière adjointe : Claire Gekiere

Secrétaire : Martine Bourlier et Secrétaire adjoint : Olivier Boitard

Avec mes remerciements à la secrétaire Marie-Odile Herter toujours aussi efficace et disponible et à Olivier Boitard et Claire Gekiere pour leur aide précieuse pour la relecture des comptes rendus des CN.

## **Concernant nos appartenances et nos liens**

Nos liens avec le SMG sont toujours importants. En avril 2016, le CN a été invité à la commission exécutive du SMG, occasion de confronter nos points de vue et de vérifier beaucoup d'accords et de luttes communes (solidarité aux médecins attaqués par le conseil de l'Ordre, campagne du MIOP mouvement d'insoumission ordinal partiel, implication dans les mouvements de solidarité avec la Grèce). Pascal Boissel a représenté l'USP au 42<sup>e</sup> congrès du SMG début décembre 2016 où il a été question de la santé au travail et où le MIOP a proposé un appel pour la liberté associative l'APLA. Nous participons à la revue Pratiques dont Alain Chabert est le correspondant et plusieurs membres de l'USP ont écrit des textes pour les derniers numéros.

Toujours membre du CASP (Comité d'action syndical en psychiatrie), dont Olivier Boitard est le trésorier. Cette année le CASP s'est peu réuni. Olivier Boitard y a porté l'idée d'organiser des États

Généralistes de la psychiatrie, ce qui a semblé intéresser les membres du CASP, mais sans beaucoup d'avancées concrètes pour l'instant. La question de l'avenir du CASP se pose.

Toujours membre de la CPH (Confédération des praticiens hospitaliers) qui avec Avenir hospitalier fait partie de l'intersyndicale Avenir Praticiens hôpital. L'intersyndicale s'est beaucoup investie sur la couverture sociale des assistants et contractuels, la question des GHT, la représentativité pour la conférence nationale des médecins hospitaliers, mais aussi la question de la souffrance au travail. Elle est intervenue sur le statut des PH, notamment la décomposition de la journée de travail en 5 demi-journées, mais elle n'a pas défendu les 35 heures pour les médecins, la plupart des syndicats composant la CPH étant sur la position de défendre le non dépassement des 48 heures, certains faisant plus et aussi sur la revalorisation salariale et de la prime d'exercice public sous certaines conditions.

Lors de la journée du praticien en octobre 2016 où Pierre Paresys était présent, il a été question de l'attractivité des carrières, du management et de la souffrance au travail.

Les réunions qui ont lieu le mardi rendent difficiles la présence de nos représentants.

Pascal Boissel en tant que titulaire et Patrice Berton comme suppléant représentent l'USP au Collège National Professionnel de Psychiatrie. Cette année, le CNPP dont le président est M. Betremieux du SPH, a été assez critique par rapport à l'HAS et a eu des prises de position plutôt proches de nos positions concernant la formation, la défense de la psychanalyse. Concernant le Conseil national de santé mentale, l'USP a demandé que la politique de secteur soit ajoutée dans les mots clés. On peut regretter qu'on ne puisse pas dégager plus de temps pour participer aux réunions des différentes commissions dont celle concernant la pédopsychiatrie.

Plusieurs membres de l'USP ont participé au séminaire annuel du CEDEP sur le thème « Nouvelles formes d'exclusions, micro fascisme et lignes de fuite », qui a eu lieu à Bruxelles, et sont actifs dans les réunions du CEDEP. Le prochain séminaire aura lieu du 25 au 27 mai à Thessalonique en Grèce sur le thème « Refuge, asile et droit d'asile ».

Emmanuel Kosadinos a participé au 50<sup>e</sup> congrès du Syndicat de la magistrature fin 2016.

L'USP s'est associée au collectif CEPE « construire ensemble une politique de l'enfance » dont nous recevons les informations et qui a été très actif pour travailler à la constitution d'un haut conseil de l'enfance et de l'âge.

Plusieurs membres du CN sont fidèles aux journées de Saint-Alban où il semble y avoir de plus en plus de participants venant du médicosocial et de moins en moins de psychiatres.

Comme chaque année, l'USP a été présente à la fête de l'Huma avec la participation de plusieurs membres aux débats sur la santé. Jean-Pierre Martin y a fait une intervention « Comment être solidaire avec les migrants ».

L'USP est toujours membre d'ATTAC, participe à plusieurs collectifs (Convergence des services publics, Coordination des comités de défense des maternités et Hôpitaux de proximité, Collectif des associations citoyennes et Collectif « notre santé en danger »).

Des membres de l'USP ont été présents dans certains débats dans le cadre du mouvement « Nuit debout » et continuent à participer aux réflexions des 39.

### **Durant cette année plusieurs sujets ont été abordés lors des conseils nationaux :**

- En dehors des questions sur la profession, abordées plus particulièrement au travers des interventions dans le cadre de la CPH et du CASP, il a été question de la loi santé, et plus particulièrement concernant les GHT, auquel l'USP est opposée comme le collectif des 39 et les syndicats SUD et CGT. La plupart des autres syndicats de psychiatres ayant proposés des GHT psychiatriques. Le 31 mai une manifestation contre les GHT a permis qu'une délégation soit reçue par un représentant de la ministre, mais la mobilisation est restée très variable et la création des CPT n'engageant à rien sur le plan financier ne devrait pas grandement modifier les choses. L'USP a appelé à une grève en juin s'associant aux autres syndicats de psychiatres publics tout en précisant ses différences, et en septembre l'USP s'est associée au mouvement de grève des médecins hospitaliers. Dans la loi de santé, les questions de la confidentialité et du consentement rarement sollicité avec un risque accru concernant le regroupement des données ont fait l'objet d'intervention sur la liste Iddpsy avec le souhait que soient organisés des débats sur ce sujet.
- L'USP a été partie prenante de la manifestation du 7 mars 2017 pour la défense du service public de santé, du secteur médico-social et contre les politiques d'austérité qui a réuni un grand nombre de personnes.

- Plusieurs CN ont été consacré à l'analyse du rapport Laforcade qui reprend les rapports sur la psychiatrie, déjà anciens pour certains. Tout en rappelant le bien fondé de certaines modalités de prise en charge et la politique de secteur, il finit par faire la promotion des pratiques standardisées et de la réhabilitation psychosociale.
- La question de la souffrance au travail a été soulevée à l'occasion de la participation de Pascal Boissel aux réflexions de l'association des e-pairs sur les possibilités de coopérations du médecin du travail avec des spécialistes, dont les psychiatres. Intéressé par cette problématique Pascal Boissel s'est proposé de travailler ces questions.
- L'USP a participé à certaines actions contre la loi travail et soutenu le mouvement de refus en questionnant l'avenir de la médecine du travail. Certains membres du CN ont été présents dans le cadre du mouvement « Nuit debout ».
- Des membres de l'USP participent à l'animation du réseau santé mentale avec la Grèce : participation aux réunions à Paris, présence aux journées à Athènes en novembre, ce qui a été l'occasion d'une visite d'un camps de réfugiés, d'un hôpital psychiatrique et d'une journée d'échanges et de réflexions avec le souhait de faire vivre un réseau militant au niveau européen qui s'ouvrirait au-delà du réseau franco-grec. Dans un cadre plus global, il faut évoquer la journée du réseau européen contre la marchandisation de la santé qui aura lieu à Paris le 7 avril prochain.
- Philippe Gasser a représenté l'USP à la mission d'évaluation de la loi du 27 septembre 2013 en janvier 2017.
- La question de l'autisme avec une prise de position du syndicat (communiqué, pétition). Finalement, grâce à un mouvement important de la part des professionnels et d'associations de familles, le projet de résolution du député Fasquelle n'a pas abouti, même si de nombreux députés étaient en accord avec beaucoup de ses arguments.
- La réflexion sur la Sécurité sociale et la pétition proposée par le Pr. Grimaldi, contre feu par rapport à la proposition d'un candidat à l'élection présidentielle, même si ce texte n'est pas exempt de critiques.
- La question du droit d'asile avec la nouvelle loi qui oblige à remplir des formulaires pour insister sur la vulnérabilité de certains demandeurs d'asile allant à l'encontre du principe du droit d'asile comme droit inconditionnel. Des membres de Médecins Sans Frontières ont participé au CN de novembre 2016, ce qui a été l'occasion d'échanges sur la situation à Calais et où il a été question des soins en CMP pour les migrants, la possibilité de créer un réseau avec les lieux ressources en termes de soins, de droits, de cours de français ? MSF envisageant de participer à la formation de traducteurs. Nous avons signé la pétition concernant le délit de solidarité et nous sommes inquiets sur l'évolution des pratiques concernant les séjours pour étrangers malades avec les nouvelles dispositions de l'OFII pour les étrangers malades.
- Il a été question des hôpitaux en lutte, en particulier la situation d'Uzès, et des réductions budgétaires dans plusieurs hôpitaux qui amènent à la fermeture d'unités.
- Des questions individuelles ont été abordées, dont celle du Dr Tanquerel, médecin DIM à l'hôpital de Saint-Malo, et celle d'une collègue de Grenoble (les 2 courriers de l'USP n'ayant pas eu de réponse du correspondant de la CNIL dans la région).

Certains débats ont été effleurés et demandent à être approfondis, tels que la proposition des États Généraux de la psychiatrie, l'idée d'organiser une journée sur la question de l'autisme, l'approfondissement de nos positions sur différents rapports (Laforcade, Hardy Baylé) et bien d'autres questions que nous aurons peut-être l'occasion de discuter au cours de ces journées que je nous souhaite très riches.